



**CANADA
QUÉBEC – MRC DU GRANIT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER**

ST-LUDGER, LE 14 JUILLET 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Ludger tenue le mardi 14 juillet 2020 à 19 h, via conférence Web ou téléphonique, à laquelle sont présents les conseillers Bernard Rodrigue, Denis Poulin, Jean-Luc Boulanger (par téléphone dès 19h35), Goderic Purcell, Roger Nadeau et Thérèse Lachance. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Tous forment quorum sous la présidence de monsieur Bernard Therrien, maire. Madame Julie Létourneau, directrice générale, est présente via conférence Web et assume le secrétariat.

Assiste également à la séance via conférence Web Madame Julie Richard, directrice générale adjointe.

Tous les membres du Conseil municipal participant via conférence Web ou téléphonique ont par conséquent été dûment convoqués à la séance ordinaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

La régularité du quorum ayant été constatée par monsieur le maire, celui-ci déclare la séance ordinaire ouverte en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 2020-07-185

ATTENDU que chacun des membres du conseil a reçu le projet d'ordre du jour du 14 juillet 2020 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin
APPUYÉ PAR : monsieur Goderic Purcell
ET RÉSOLU

D'adopter l'ordre du jour qui suit :

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Période de questions de l'assistance
4. Adoption des procès-verbaux du 9 juin et 7 juillet 2020
5. Activités de fonctionnement au 10 juillet 2020 – Dépôt
6. Comptes payés et à payer au 10 juillet 2020 – Adoption
7. Conseil municipal :
 - 7.1 Séance du Conseil municipal
 - 7.2 Enregistrement des séances du Conseil municipal
 - 7.3 Heure de début des séances du Conseil municipal
 - 7.4 Congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)
8. Administration :
 - 8.1 GRH :
 - 8.1.1 Vacances annuelles
 - 8.1.2 Voirie – Embauche d'un journalier/employé de voirie
 - 8.2 Campagne #JechoisisPME
 - 8.3 Loi sur le cannabis – Affichage
9. Voirie :
 - 9.1 Achat de bacs noirs
 - 9.2 FIMEAU et TECQ 2019-2023– Appel d'offres public pour préparation des plans et devis
 - 9.3 Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local
 - 9.4 Creusage de fossés

- 9.5 Remplacement de ponceaux
- 9.6 Achat de sable et sel à déglacer – Étude et décision
- 9.7 Règlement n° 2018-213 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils
- 9.8 Rue du Pont – Travaux d'asphaltage
- 9.9 Garage municipal – Branchement électrique pour génératrice
- 10. Eau potable
- 11. Eaux usées
- 12. Service incendie
- 13. Urbanisme :
 - 13.1 Modification du règlement de zonage afin d'inclure l'usage *Industrie légère* aux zones M-1 et M-2 – Assemblée publique de consultation
- 14. OTJ :
 - 14.1 Réservation des salles
 - 14.2 Réparation de bandes de la patinoire
 - 14.3 Diminution du conteneur à déchet
 - 14.4 Système de surveillance vidéo
 - 14.5 SAE – Activité avec le SAE de St-Robert-Bellarmin
 - 14.6 SAE – Nettoyage des guenilles
- 15. Lac en fête Mégantic – Demande d'autorisation et aide financière
- 16. Dépôt de documents pour information
- 17. Répertoire du courrier reçu au 10 juin 2020
- 18. Période de questions de l'assistance.
- 19. Levée de la séance ordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

3. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Suite aux mesures ministérielles exceptionnelles dans le cadre du COVID-19, la séance a lieu à huis clos donc aucune personne présente et aucune question reçue.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 9 JUIN ET 7 JUILLET 2020

Résolution 2020-07-186

ATTENDU que chacun des membres du conseil présents déclare avoir reçu, avant ce jour, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2020 et en avoir pris connaissance ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Roger Gagnon
 APPUYÉ PAR : madame Thérèse Lachance
 ET RÉSOLU

QUE la directrice générale soit dispensée de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2020 et que ce procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

Résolution 2020-07-187

ATTENDU que chacun des membres du conseil présents déclare avoir reçu, avant ce jour, une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 7 juillet 2020 et en avoir pris connaissance ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell
 APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin
 ET RÉSOLU

QUE la directrice générale soit dispensée de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2020 et que ce procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

5. ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT AU 10 JUILLET 2020 – DÉPÔT

Les activités de fonctionnement au 10 juillet 2020 ayant été distribuées préalablement aux conseillers, ceux-ci s'en déclarent satisfaits.

6. COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 10 JUILLET 2020 – ADOPTION

Résolution 2020-07-188

ATTENDU QUE chacun des membres du conseil a en main la liste des comptes payés et à payer ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell
APPUYÉ PAR : madame Thérèse Lachance
ET RÉSOLU

QUE les comptes ci-dessous présentés totalisant 123 818.05 \$ soient payés par la directrice générale quand il y aura lieu, avec imputation aux postes budgétaires adéquats.

SALAIRES NETS PAYÉS POUR JUIN 2020

Élus municipaux	3 514.22 \$
Employés municipaux	11 655.68 \$
Pompiers volontaires	579.60 \$
Ministre Revenu du Québec (Part employé+employeur)	5 180.16 \$
Receveur Général du Canada (Part employé+employeur)	2 248.54 \$
CSST	338.95 \$
RVER (Part employé)	438.00 \$
TOTAL DES SALAIRES NETS PAYÉS : JUIN 2020	23 955.15 \$

CHÈQUES ÉMIS JUIN 2020

COOPÉRATIVE DE TRAVAIL	730.02 \$
Hydro-Québec	2 738.66 \$
JULIE RICHARD	41.39 \$
KASSANDRA NADEAU	176.81 \$
LA CAPITALE ASSUREUR	773.07 \$
Le Centre Du Camion (Beauce) Inc	1 955.96 \$
Sogetel Inc	869.70 \$
TOTAL DES CHÈQUES ÉMIS : JUIN 2020	7 285.61 \$

COMPTES À PAYER JUIN 2020

Acklands Grainger	1 332.02 \$
AlSCO	72.43 \$
Auto Quirion & Drouin Inc	67.59 \$
Bell Gaz Ltée	1.15 \$
BELL MOBILITÉ INC.	119.38 \$
CANAC	626.87 \$
Canada Post Corporation	262.16 \$
EB GRAPHIQUE	562.06 \$
ÉNERGIES SONIC INC.	1 500.95 \$
ENVIRONEX	456.46 \$
Équipement de bureau Demers Inc	148.13 \$
Fernand Dufresne Inc.	152.04 \$
GROUPE CT	1 111.28 \$
GROUPE SPORTS-INTER PLUS	233.75 \$

Hydro-Québec	1 625.38 \$
INFOTECH	281.69 \$
LAWSON PRODUCTS	339.54 \$
Le Centre Du Camion (Beauce) Inc	70.16 \$
Les Équipements Lapierre Inc	350.18 \$
Les Fabrications Pierre Fluet Inc	109.77 \$
LUDGER MAGASIN GÉNÉRAL	599.30 \$
M.R.C. Du Granit	230.00 \$
MI-CONSULTANTS	1 603.90 \$
Ministre des Finances	39 972.00 \$
Municipalité de Audet	375.00 \$
MUNICIPALITÉ DE MILAN	992.06 \$
Municipalité du Lac-Drolet	787.37 \$
Northbridge Assurance	16 920.07 \$
PHARMACIE JONATHAN RANCOURT	293.17 \$
Philippe Mercier Inc	221.67 \$
PRODUITS SANY	35.54 \$
PUROLATOR INC.	22.81 \$
R. Paré Excavation Inc	80.48 \$
R.S.R. Environnement Inc	2 706.51 \$
Sanitaire Lac-Mégantic 2000 Inc	1 496.04 \$
SEAO-CONSTRUCTO	16.84 \$
SEL ICECAT INC.	7 965.59 \$
Service Incendie Lac Drolet	14.00 \$
Services Matrec Inc	26.61 \$
Services Sanitaires Denis Fortier	7 235.09 \$
Solutions GA	191.14 \$
ULTRA MEDIC	501.58 \$
Valoris	391.45 \$
Visa Desjardins	476.08 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER : JUIN 2020	92 577.29 \$
<u>TOTAL DES COMPTES : JUIN 2020</u>	<u>123 818.05 \$</u>

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

7. **CONSEIL MUNICIPAL :**

7.1 **Séance du Conseil municipal**

Le 4 juillet dernier, le ministre de la Santé et des Services Sociaux a adopté l'arrêté n° 2020-049 concernant les séances de consultation et l'ouverture de soumission. Les organismes municipaux ont maintenant le choix entre un retour à la normale (avec présence du public) pour la tenue des assemblées de conseil en respectant les consignes de distanciation et d'hygiène ou le maintien des règles en vigueur depuis le début de la pandémie (absence du public), y compris la publication des délibérations. La décision revient à chaque municipalité.

Afin de respecter les consignes de la Santé publique, les séances du Conseil municipal devront se faire dans la grande salle de l'OTJ. Comme des mesures devront être mises en place, ce dossier sera discuté à nouveau à la séance ordinaire du mois d'août.

7.2 **Enregistrement des séances du Conseil municipal**

Résolution 2020-07-189

ATTENDU que, depuis l'obligation de faire les séances à huis clos (26 avril dernier), le gouvernement exige que les municipalités rendent les séances ordinaires et extraordinaires publiques par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les membres du Conseil et le résultat de leurs délibérations ;

ATTENDU que la Municipalité met sur son site internet l'enregistrement audio de ses séances et que cette mesure est temporaire compte tenu de l'actuelle pandémie de la COVID-19 ;

ATTENDU de certains citoyens demandent à ce cette pratique continue même après la pandémie ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin
APPUYÉ PAR : madame Thérèse Lachance
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal accepte que les séances ordinaires et extraordinaires continuent d'être enregistrées et mises sur le site internet afin de permettre à la population de suivre les décisions ;

QUE le Conseil municipal demande à la direction générale de faire les démarches nécessaires afin de pouvoir leur proposer des solutions afin d'assurer la qualité des enregistrements considérant que les séances, lorsque le public sera accepté, devront se tenir dans la grande salle de l'OTJ afin de respecter les consignes de la Santé publique quant à la distanciation sociale et les consignes d'hygiène.

ADOPTÉE À MAJORITÉ des conseillers

7.3 Heure de début des séances du Conseil municipal

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil municipal.

7.4 Congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM)

Résolution 2020-07-190

ATTENDU que le congrès de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) est toujours prévu du 24 au 26 septembre 2020 même si elle analyse actuellement l'ensemble des avenues possibles ;

ATTENDU qu'il y a lieu que la MRC du Granit procède à la réservation d'un bloc de chambres à l'Hôtel Le Concorde afin de respecter le contrat la liant à cet hôtel ;

CONSIDÉRANT que le maire, monsieur Bernard Therrien, désire assister à ce congrès et souhaite arriver la veille du début du congrès ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell
APPUYÉ PAR : monsieur Roger Nadeau
ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE la municipalité de Saint-Ludger confirme à la MRC du Granit qu'une chambre sera nécessaire pour monsieur Bernard Therrien, maire, à raison de 3 soirs (arrivée le 24 septembre et départ le 26 septembre 2020).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

8. ADMINISTRATION :

8.1 GRH :

8.1.1 Vacances annuelles

Dépôt de la liste des vacances annuelles.

8.1.2 Voirie – Embauche d'un journalier/employé de voirie

Résolution 2020-07-191

ATTENDU qu'une offre d'emploi de journalier/employé de voirie a paru sur Infolettre (n° 111), sur le site d'Emploi Québec et sur la page Facebook de la municipalité ;

ATTENDU que 5 candidatures ont été reçues et analysées ;

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Thérèse Lachance

APPUYÉ PAR : monsieur Roger Nadeau

ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Ludger procède à l'embauche de monsieur Christian Morin au poste de journalier/employé de voirie selon les modalités contenues dans la proposition du Comité de Gestion des Ressources humaines sous le titre « Contrat de travail entre la Municipalité de Saint-Ludger et Christian Morin » ;

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document nécessaire à l'exécution de cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

8.2 CAMPAGNE #JECHOISISPME

Résolution 2020-07-192

ATTENDU que les propriétaires de petites et moyennes entreprises ont été frappés durement par les impacts des restrictions gouvernementales imposées dans le cadre de la COVID-19 ;

ATTENDU qu'une façon de les soutenir, c'est d'acheter local ;

ATTENDU que la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a lancé la campagne #JechoisisPME et invite les municipalités du Québec à y participer ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell

APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin

ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Ludger adhère à la campagne #JechoisisPME et encourage la population à procéder à l'achat local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

8.3 Loi sur le cannabis – Affichage

Résolution 2020-07-193

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin

APPUYÉ PAR : madame Thérèse Lachance

ET RÉSOLU

D'AUTORISER l'achat de 10 autocollants 15.75" x 7.75" chez Enseignes Bouffard au coût de 173.80 \$, taxes en sus, et mandate Enseignes Bouffard

pour la confection d'un enseigne avec relief 3D au montant de 1 920.00 \$, taxes en sus, et tels que décrits à la soumission n° 338-21 ;

QUE ces dépenses soient payées à partir des sommes disponibles au poste 02-701-00-522 *Entretien et réparation – Bâtiments OTJ*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

9. **VOIRIE :**

9.1 **Achat de bacs noirs**

Résolution 2020-07-194

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell
APPUYÉ PAR : monsieur Roger Nadeau
ET RÉSOLU

QUE l'achat de 10 bacs roulants charcoals soit effectué chez Services Sanitaires Denis Fortier au montant de 90 \$ l'unité, taxes en sus, incluant la livraison ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-451-00-725 *Achat de bacs à ordure*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

9.2 **FIMEAU et TECQ 2019-2023 – Appel d'offres public pour préparation des plans et devis**

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil municipal.

9.3 **Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local**

La Municipalité recevra une aide financière de 12 000 \$ (enveloppe répartie par circonscription électorale provinciale) et de 8 000 \$ versée sur 3 ans (enveloppe pour des projets d'envergure ou supramunicipaux) dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local.

9.4 **Creusement de fossés**

Résolution 2020-07-195

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin
APPUYÉ PAR : monsieur Goderic Purcell
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal mandate R Paré Excavation pour effectuer le creusement et le nettoyage des fossés au taux horaire variant de 95.00 \$ à 250.00 \$ pour les secteurs suivants :

Rg 1 S	Pont J Fluet à B Fluet	1 jr
Rg 1 N	Secteur chalets, près clôture Domtar	1 jr
Rg 9	Côte à Charlos Fortin	1 jr
	Secteur cabanes 2 côtés (Cote à Udor)	2 jrs
Rg 11	Fernand Bizier (côté Groupement Forestier)	1 jr
Rg 7	Coin du Rg 6 à S Fecteau	1 jr

QUE, dans l'éventualité où les employés de la municipalité ne sont pas disponibles, R Paré Excavation est autorisé à utiliser ses camions pour le transport de la terre enlevée au taux horaire variant de 80.00 \$ à 95.00 \$;

QUE ces travaux soient payés à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-320-00-515 *Location – matériel et véhicules*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

9.5 Remplacement de ponceaux

Résolution 2020-07-196

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Roger Nadeau
APPUYÉ PAR : madame Thérèse Lachance
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal mandate JLR Gagnon pour remplacer les ponceaux au taux horaire variant de 100.00 \$ à 150.00 \$, taxes en sus :

Rg 9	Ajout entre R Hallé et D Dupuis
	Refaire après cabane G Nadeau
	2 à refaire entre pont et cabane D Bégin
	Refaire coin G Nadeau et D Dupuis
Rg 1 Nord	# 1385 (avant G Pépin)
	# 1370 (pancarte avertissement stop)

QUE ces travaux soient payés à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-320-00-515 *Location – matériel et véhicules*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

9.6 Achat de sable et sel à déglacer – Étude et décision

Résolution 2020-07-197

CONSIDÉRANT les besoins en matériaux pour l'entretien des routes municipales durant l'hiver 2020-2021 ;

CONSIDÉRANT l'étude des propositions de prix reçues et la discussion du Conseil à cet effet ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell
APPUYÉ PAR : monsieur Roger Nadeau
ET RÉSOLU

QUE l'achat de 800 TM de sable tamisé (\pm 50 voyages) soit effectué chez R Paré Excavation au coût suivant :

Sable livré 9.04 \$ taxes en sus et redevance municipale incluse

QUE cet achat soit payé à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-330-00-622 *Sable et poussière de pierre*.

QUE l'achat de \pm 70 tonnes de sel à glace soit effectué chez Mines Seleine au coût de 93.44 \$ la tonne métrique livrée, taxes en sus ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-330-00-635 *Sel*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

9.7 Règlement n° 2018-213 relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils

Le conseiller Jean-Luc Boulanger se joint à la séance par téléphone. Il est 19h35.

Discussion concernant les modifications demandées par le Ministère des Transports. Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil municipal.

9.8 Rue du Pont – Travaux d’asphaltage

Résolution 2020-07-198

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin
APPUYÉ PAR : monsieur Goderic Poulin
ET RÉSOLU

D’ABROGER la résolution n° 2020-07-180 ;

DE MANDATER Pavage Estrie Beauce pour les travaux d’asphaltage de la rue du Pont (de l’intersection rue Dallaire vers le 178 du Pont) pour un budget total de 20 000 \$, taxes incluses ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste budgétaire 02-320-00-625 *Entretien et réparation – Asphaltage*.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ des conseillers

9.9 Garage municipal – Branchement électrique pour génératrice

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil municipal.

10. EAU POTABLE

Aucun point.

11. EAUX USÉES

La directrice générale informe le Conseil municipal de la problématique électrique rencontrée au poste de pompage secondaire. Une réparation temporaire a été effectuée.

12. SERVICE INCENDIE

Aucun point.

13. URBANISME :

13.1 Modification du règlement de zonage afin d’inclure l’usage *Industrie légère* aux zones M-1 et M-2 – Assemblée publique de consultation

La directrice générale donne les disponibilités de Patrice Gagné, responsable de l’aménagement et de l’environnement à la MRC du Granit. Le Conseil municipal propose le 31 août 2020 à 19h30 dans la grande salle de l’OTJ. Un avis public sera transmis par la poste pour en informer la population.

14. OTJ :

14.1 Réservation de salles

Suite à des vérifications faites auprès de la Santé publique, il est toujours interdit de procéder à la location des salles de l’OTJ considérant que l’autorisation a été donnée seulement pour les salles de cinéma et les salles de spectacles.

14.2 Réparation des bandes de la patinoire

Résolution 2020-07-199

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin
APPUYÉ PAR : madame Thérèse Lachance
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal autorise monsieur Carmel Dumas, concierge de l'OTJ, pour la réparation des bandes de la patinoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

14.3 Diminution du conteneur à déchet

Résolution 2020-07-200

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell
APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin
ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale à faire les démarches nécessaires auprès de Sanitaires Denis Fortier afin de réduire à 2 verges le conteneur à déchet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

14.4 Système de surveillance vidéo

Résolution 2020-07-201

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Roger Nadeau
APPUYÉ PAR : monsieur Goderic Purcell
ET RÉSOLU

QUE la compagnie Alarme Pro-Tech soit mandatée pour procéder à l'installation d'un système de surveillance vidéo à l'OTJ de Saint-Ludger au coût de 1 425.00 \$, taxes en sus, et tel que décrit à la soumission n° 3494 ;

QUE le Conseil municipal autorise l'achat d'une seconde caméra extérieur au coût de 400.00 \$, taxes en sus, avec l'option 4MPX + Chromaview au coût de 275.00 \$, taxes en sus ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste 02-701-00-522 *Entretien et réparation – Bâtiments OTJ*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

14.5 SAE – Activité avec le SAE de St-Robert-Bellarmin

Résolution 2020-07-202

ATTENDU que le SAE de St-Robert-Bellarmin désire faire venir le Club Fy pour une activité mais, considérant le coût, il en reviendrait moins cher de faire l'activité à 2 services d'animation ;

ATTENDU que le SAE de St-Robert-Bellarmin propose au SAE de St-Ludger de participer à l'activité ce qui permettrait de partager les coûts à parts égales ;

ATTENDU que des vérifications ont été faites auprès de la Santé publique et qu'il n'est pas défendu mais non recommandé de jumeler 2 municipalités, ni 2 groupes qui ne sont habituellement pas en contact ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Jean-Luc Boulanger
APPUYÉ PAR : madame Thérèse Lachance
ET RÉSOLU

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution ;

QUE le Conseil municipal accepte que le SAE de Saint-Ludger accueille le SAE de St-Robert-Bellarmin dans ses locaux ;

QUE la Municipalité de Saint-Ludger accepte de défrayer à parts égales le coût de l'activité ;

QUE cette dépense soit payée à partir des sommes disponibles au poste 02-701-02-451 *Fournitures – Service Animation estivale*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

14.6 SAE – Nettoyage des guenilles

Résolution 2020-07-203

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Goderic Purcell
APPUYÉ PAR : monsieur Denis Poulin
ET RÉSOLU

QUE monsieur Carmel Dumas, concierge de l'OTJ, soit autorisé à procéder au nettoyage des guenilles pour la période estivale menant jusqu'à la fin du Service d'animation estivale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

15. LAC EN FÊTE MÉGANTIC – DEMANDE D'AUTORISATION ET AIDE FINANCIÈRE

Résolution 2020-07-204

ATTENDU que l'organisation du Lac en fête Mégantic a dû annuler ses événements estivaux 2020 dû à la COVID-19 et souhaite marquer l'imaginaire de nos citoyens de façon créative et originale ;

ATTENDU que l'organisation demande à la Municipalité de Saint-Ludger l'autorisation de circuler dans les rues, entre 16h et 20h, le samedi 1^{er} août 2020 ;

ATTENDU que l'organisation demande également un appui financier afin de leur permettre de combler les frais engendrés ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Roger Nadeau
APPUYÉ PAR : monsieur Goderic Purcell
ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Saint-Ludger autorise l'organisation du Lac en fête Mégantic à circuler dans ses rues le 1^{er} août prochain ;

QU'un chèque de 150,00 \$ soit fait à l'ordre du Lac en fête Mégantic pour couvrir les frais de l'activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

16. DÉPÔT DE DOCUMENTS POUR INFORMATION

Les documents suivants ont été remis au Conseil pour information :

- ⇒ Bulletin Contact – Édition du 15 juin 2020
- ⇒ Bulletin Contact – Édition du 29 juin 2020

- ⇒ Bulletin Contact – Édition du 13 juillet 2020
- ⇒ Mini-Scribe

17. RÉPERTOIRE DU COURRIER REÇU AU 10 JUILLET 2020

Résolution 2020-07-205

ATTENDU que la correspondance reçue au bureau municipal entre le 6 juin et le 14 juillet 2020 est classée sous 4 rubriques :

- | | | | |
|---|----------|---|--------------|
| ⇒ | Régional | ⇒ | Communiqués |
| ⇒ | Général | ⇒ | Publications |

ATTENDU qu'une liste de cette correspondance a été remise à chaque membre du conseil ;

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin
APPUYÉ PAR : madame Thérèse Lachance
ET RÉSOLU

QUE la correspondance soit archivée et qu'il y soit donné suite selon les instructions du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

18. PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Suite aux mesures ministérielles exceptionnelles dans le cadre du COVID-19, la séance a lieu à huis clos donc aucune personne présente.

19. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Résolution 2020-07-206

IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur Denis Poulin.
QUE la séance ordinaire soit levée. Il est 20 h 13.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des conseillers

Je, Bernard Therrien, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Bernard Therrien, Maire

Julie Létourneau, Dir. Gén.